

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2787

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan climat - Volet habitat - Attribution d'une subvention au groupement d'intérêt économique (GIE) Est habitat pour le projet de recherches Ignit Mutat Res (IMR) sur la requalification énergétique des logements sociaux construits entre 1945 et 1975

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2787**

commission principale : urbanisme

objet : **Plan climat - Volet habitat - Attribution d'une subvention au groupement d'intérêt économique (GIE) Est habitat pour le projet de recherches Ignit Mutat Res (IMR) sur la requalification énergétique des logements sociaux construits entre 1945 et 1975**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du plan climat, la Communauté urbaine de Lyon a engagé une démarche visant à réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Le volet habitat du plan climat est un enjeu fort (l'habitat représente 17 % de l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre), en particulier la réhabilitation thermique des logements qui doit connaître une première phase d'expérimentations pour mesurer la faisabilité de l'atteinte d'un niveau de haute performance énergétique de type bâtiments basse consommation (BBC) rénovation.

Fédérée par le laboratoire d'analyse des formes (LAF) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL), une équipe de recherche composée de différents laboratoires de recherche et de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat s'est constituée. Le sujet d'étude sera le suivant : la requalification énergétique du logement collectif social construit entre 1945 et 1975.

Il est proposé que la Communauté urbaine soit partie prenante dans cette équipe, qui doit contribuer à la recherche de modèles de réhabilitations durables dans l'habitat existant, préoccupation centrale dans le volet habitat du plan climat.

Pour mener à bien ce projet de recherche, la Communauté urbaine est partenaire du groupement d'intérêt économique (GIE) Est habitat qui regroupe deux OPH communautaires : les OPH Villeurbanne est habitat et Porte des Alpes habitat. Celui-ci recrute une doctorante pour une durée de trois ans.

L'équipe a été désignée lauréate d'un appel à projets de recherche intitulé Ignit Mutat Res (IMR) : "Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie", lancé par le ministère de la culture et de la communication (MCC), la direction générale des patrimoines (DGP), le bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP), le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) et l'Atelier international du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains (AIGP).

Pour les acteurs locaux de l'habitat, ce travail de recherche a, notamment, pour objectif de :

- prendre du recul par rapport aux pratiques de réhabilitations de l'habitat ancien, dresser un retour d'expériences, faire évoluer les pratiques,
- approfondir les expertises sur la problématique de l'efficacité énergétique du système environnement-bâtiment-acteurs,
- se doter d'un guide d'aide à la conception destiné aux architectes.

Le budget prévisionnel de ce travail de recherche est de 299 100 € sur 3 ans, répartis entre :

- Villeurbanne est habitat	38 500 €
- Ignit Mutat Res (IMR)	100 000 €
- Communauté urbaine de Lyon	35 000 €
- laboratoires	83 600 €
- Agence nationale recherche et technologie	42 000 €

Il est proposé que le montant de la participation financière de la Communauté urbaine attribuée au GIE Est habitat, contribue :

- au financement du poste de doctorante pour les deux premières années pour un montant de 30 000 € sur un total de 120 000 € TTC,
- à la valorisation du projet de recherche pour un montant de 5 000 € sur un total de 11 500 €.

La participation totale de la Communauté urbaine de Lyon au projet de recherche serait donc de 35 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 35 000 € au profit du groupement d'intérêt économique (GIE) Est habitat dans le cadre du projet de recherche Ignit Mutat Res (IMR) sur la requalification énergétique des logements collectifs sociaux construits entre 1945 et 1975,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le GIE Est habitat définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 72 - opération n° OP15O1989.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.